

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 8 SEPTEMBRE 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 4 SEPTEMBRE 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire Belvedere souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'occasion de cette séance ordinaire du conseil municipal, laquelle se déroule en présence des citoyennes et citoyens avec tous les membres du conseil dans la salle.

Dans le respect des règles du gouvernement et de la Santé publique de distance physique, la capacité actuelle de la salle du conseil est de 11 personnes. Cela pourra évoluer, à la hausse ou à la baisse, selon les directives des autorités compétentes.

Monsieur le maire Belvedere mentionne que la Ville va continuer de prendre les questions par écrit à l'aide du formulaire disponible sur le site web de la Ville pour permettre à tous d'obtenir des réponses à leurs questions.

Monsieur le maire fait une mise à jour concernant le parc Tony-Proudfoot et le soutien financier offert aux aînés.

2020-391 APPROBATION – ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, avec la modification suivante :

- Retrait du sujet inscrit à l'item 10.06.

2020-392 PROCLAMATION – « JOURNÉE NATIONALE DE SENSIBILISATION DE LA MALADIE POLYKYSTIQUE DES REINS (MPR) »

ATTENDU QUE la maladie polykystique des reins (MPR) cause le développement et la croissance de kystes anormaux dans les reins et que l'élargissement de ces kystes cause le déclin des fonctions rénales. Cette maladie affecte autant les hommes, les femmes et les enfants, et ce, indépendamment de la géographie ou de l'origine ethnique ;

ATTENDU QUE la « Fondation canadienne de la maladie polykystique des reins (MPR) » est l'unique organisation caritative dédiée au combat de cette maladie, à travers des programmes de recherches, de plaidoyer, d'éducation, de support et de sensibilisation afin de découvrir des traitements vitaux et une cure, et dans le but d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes atteintes ;

ATTENDU QU'en septembre, des marches prendront place à plusieurs endroits, afin d'honorer amis, familles et supporteurs, et afin d'amasser des fonds pour la recherche et l'amélioration de la qualité de vie, pour toutes les personnes qui sont touchées par cette maladie, incluant plusieurs citoyens et citoyennes de la Ville de Pointe-Claire ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement

RÉSOLU : DE proclamer le 4 septembre 2020 comme étant la « Journée nationale de sensibilisation de la maladie polykystique des reins (MPR) ».

2020-393 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2020.

2020-394 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Claris Yu :

- La communication entre la Ville et les citoyens ;
- Projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean ;
- La pétition concernant le 575, boulevard Saint-Jean est lue.

Madame Line Conway :

- Projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean ;
- Les étapes à venir pour l'approbation du projet.

Monsieur le conseiller Stork quitte son siège à 19 h 28.

Monsieur Nasar Aldadee :

- Qualité de vie à Pointe-Claire ;

Monsieur le conseiller Stork reprend son siège à 19 h 31.

- Projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean.

Monsieur Tim Thomas :

- La Ville pourrait-elle acheter des terrains à vendre sur le bord de l'eau afin d'en faire profiter la population?
- Projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean.

Madame Nicole Fournier :

- Le projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean est contraire à la qualité de vie des citoyens ;
- Séances du conseil dans une salle plus grande afin d'accueillir plus de citoyens.

Monsieur Alexandre Rousseau :

- Le site web de la Ville a besoin d'être amélioré ;
- La circulation que va engendrer le projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean.

Monsieur Kelly :

- Il y a assez de bâtiments à plusieurs étages.

Monsieur Normand Lapointe :

- 198, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore : réglementation applicable pour la protection des berges ;
- Règlement de démolition modifié : merci pour les nouvelles mesures.

Monsieur Patrick Saint-Louis :

- Projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean.

Monsieur Mark Kustrzynski :

- Projet de développement du 575, boulevard Saint-Jean.

Madame Pauline Siscoe :

- Quand est-ce que le Taxi d'Or reprendra ses services?

Monsieur Gilbert Rebeiro :

- Les abris temporaires.

Monsieur John Rogers :

- Les condominiums Kubik ;
- La clinique de vaccination pour la grippe.

Madame Susan Weaver :

- Item 10.05.

Monsieur Marc Legault :

- Dans quel document apparaissent les demandes faites par les citoyens concernant les bâtisses à trois étages dans le Village de Pointe-Claire?
- Quels sont les projets pour le terrain au coin de l'avenue Cartier et le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore?

2020-395

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Monsieur le conseiller Bissonnette dépose un projet de règlement sur la bibliothèque publique ;

Monsieur le conseiller Bissonnette donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-396

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR ÉTABLIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX PROJETS RÉSIDENTIELS AUTORISÉS PAR LE RÈGLEMENT DES USAGES CONDITIONNELS, EN CONFORMITÉ AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU CENTRE-VILLE DE POINTE-CLAIRE

Monsieur le conseiller Bissonnette dépose un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire pour établir des dispositions particulières aux projets résidentiels autorisés par le Règlement des usages conditionnels, en conformité aux objectifs du Programme particulier d'urbanisme du Centre-Ville de Pointe-Claire ;

Monsieur le conseiller Bissonnette donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-397

ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT DIVISANT LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement

RÉSOLU :

D'adopter un projet de règlement divisant le territoire de la Ville de Pointe-Claire en districts électoraux.

2020-398

ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2914 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET DES TARIFS EXIGIBLES POUR LA FOURNITURE DE L'EAU, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,

RÉSOLU : Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
 D'adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2914 décrétant l'imposition de la taxe foncière générale, des compensations pour services municipaux et des tarifs exigibles pour la fourniture de l'eau, pour l'exercice financier 2020.

2020-399 ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2906 VISANT À ACCORDER UNE SUBVENTION POUR FAVORISER LE SOUTIEN DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
 Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
 D'adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2906 visant à accorder une subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans et plus.

2020-400 RETRAIT – RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES PARCS CANINS OU AIRE D'EXERCICES POUR CHIENS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Le sujet relatif à l'adoption d'un règlement sur l'utilisation des parcs canins ou aire d'exercices pour chiens de la Ville de Pointe-Claire est retiré de l'ordre d jour de la présente séance.

2020-401 ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2818 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
 Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
 D'adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2818 sur la démolition d'immeubles.

2020-402 AUTORISATION – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2020-076 ADOPTÉE À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
 Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
 D'autoriser la modification de la résolution 2020-076 adoptée à la séance extraordinaire du 6 février 2020 relative à la démolition du 198, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, afin de remplacer le dernier paragraphe relatif aux conditions par celui-ci :

« La démolition est approuvée conditionnellement à ce que le propriétaire s'assure que la pierre de remplacement soit très similaire à la pierre existante qui ne peut être réutilisée, et que la disposition de tout matériau issu de la démolition, incluant la pierre, soit faite de façon responsable, dans une perspective de développement durable. »

2020-403 APPROBATION ET REFUS – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 3 août 2020 ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
 Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
 D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants:

Adresse	Projet d'aménagement
1, avenue Queen	Enlèvement de la cheminée arrière existante et l'ajout d'une extension au deuxième étage à l'extension existante à l'extrémité sud de la maison face à l'avenue Donegani avec un nouvel accès au sous-sol
99, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore	Rénovation du revêtement autour du bâtiment en utilisant le type de pierre et la couleur existants et

	le remplacement du revêtement métallique par un revêtement en aluminium peint ainsi que les fenêtres
--	--

et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière au montant indiqué aux plans approuvés, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits ; et

DE refuser d'approuver les documents suivants reçus au service d'urbanisme le 6 juillet 2020 :

- Documents complets_2020-07-06

et ce, relativement à peindre la maison bleu ciel au 179, chemin Bord-du-Lac-Lakeshore, ceux-ci n'étant pas conformes au Règlement PC-2787, chapitre 4, relatifs à l'architecture, énoncés sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

2020-404

DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 7 AOÛT 2020 AU 25 AOÛT 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 7 AOÛT 2020 AU 25 AOÛT 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 7 août 2020 au 25 août 2020 et le registre des chèques pour la période du 7 août 2020 au 25 août 2020 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-405

DÉSIGNATION – OFFICIERS RESPONSABLES DE LA DÉLIVRANCE DES PERMIS ASSUJETTIS AU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL NUMÉRO 2019-78 CONCERNANT LES PLAINES INONDABLES ET LES TERRITOIRES À RISQUE D'INONDATION

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
QUE la Ville de Pointe-Claire consente à ce que les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis agissent à titre d'inspecteurs métropolitains locaux tel que prévu par l'article 4.3 du Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal et exercent les pouvoirs et devoirs énumérés à l'article 4.7 de ce même règlement ;

QUE la Ville de Pointe-Claire consente à ce que les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et de l'inspection du territoire se voient déléguer les pouvoirs et devoirs de l'inspecteur métropolitain en chef et l'inspecteur métropolitain adjoint tel que prévu aux articles 4.4 et 4.5 du Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal ;

QUE la Ville de Pointe-Claire informe la Communauté métropolitaine de Montréal que le directeur du service de l'urbanisme de même que le directeur du service Inspection-Sécurité publique agiront conjointement à titre d'inspecteurs métropolitains locaux sur le territoire de la municipalité de Pointe-Claire.

2020-406

APPROBATION – ACTE DE CESSION ET DE SERVITUDE À INTERVENIR AVEC MADAME KI YOUNG LEE ET MONSIEUR JUN NAM LEE CONCERNANT LE LOT 6 342 201

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'approuver l'acte de cession et de servitude à intervenir avec madame Ki Young Lee et monsieur Jun Nam Lee concernant le lot 6 342 201, dans la mesure où cet acte est conforme au projet annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 20-141-15130 ;

D'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant et la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, à signer ledit acte, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

2020-407 OCTROI D'UN CONTRAT – ACHAT DE BANDES DE PATINOIRES EN BOIS POUR LA SAISON 2020 ET 2021

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat gré à gré, pour l'achat de bandes de patinoires en bois pour la saison 2020 et 2021, à l'organisme sans but lucratif SURBOIS, pour un montant de 53 431,18 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-71-559, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15119 émis le 25 août 2020.

2020-408 APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – RÉHABILITATION STRUCTURALE DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE DE LA PLAZA POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver des modifications au contrat intervenu avec SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC., pour la réhabilitation structurale de la conduite d'eau potable de la Plaza Pointe-Claire, pour un montant total de 83 183,83 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 514 298,69 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-415-32-821, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15144 émis le 25 août 2020.

2020-409 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DE L'ARPENTAGE NÉCESSAIRE POUR L'ANNÉE 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec GÉOPOSITION, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC., pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation de l'arpentage nécessaire pour l'année 2020, pour un montant total de 10 347,75 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 89 190,94 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 09-920-20-010, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15158 émis le 25 août 2020.

2020-410 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE BUCKINGHAM

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec BERNARD SAUVÉ EXCAVATION INC., pour la reconstruction de l'avenue Buckingham, pour un montant total de 4 014,18 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 1 468 851,10 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-520-00-002, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15140 émis le 25 août 2020.

2020-411 APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – AMÉNAGEMENT DU PARC TONY-PROUDFOOT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver des modifications au contrat intervenu avec INSTALLATION JEUX TEC INC., pour l'aménagement du parc Tony-Proudfoot, pour un montant total de 5 659,46 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 971 732,03 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-898, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15154 émis le 25 août 2020.

2020-412 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA FOURNITURE, SANS LIVRAISON, DE L'ASPHALTE TIÈDE À VISCOSITÉ ÉLEVÉE INCLUANT LE POLYMÈRE POUR UTILISATION HIVERNALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver une modification au contrat intervenu avec TECHMIX, DIVISION BEAUVAL, pour la fourniture, sans livraison, de l'asphalte tiède à viscosité élevée incluant le polymère pour utilisation hivernale, pour un montant total de 59 395,03 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 173 151,29 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-00-625, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15096 émis le 26 août 2020.

2020-413 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – REMPLACEMENT DES SYSTÈMES R22 AU POSTE DE POLICE ET À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver une modification au contrat intervenu avec OMNI VENTILATION, pour le remplacement des systèmes R22 au poste de police et à la bibliothèque centrale, pour un montant total de 8 968,05 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 70 422,19 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-137-00-697, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15014 émis le 6 août 2020.

2020-414 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CHAISES DE SAUVETEURS POUR LES PISCINES MUNICIPALES DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver une modification au contrat intervenu avec REDDOX PISCINES ET SPAS, pour la fourniture et l'installation des chaises de sauveteurs pour les piscines municipales de la Ville de Pointe-Claire, pour un montant total de 2 874,38 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 61 028,73 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-15-009, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15024 émis le 31 août 2020.

2020-415 APPROBATION D'UNE MODIFICATION AU CONTRAT – OPTION – REMPLACEMENT DE PATINOIRES TRADITIONNELLES EN BOIS PAR DES PATINOIRES DE VINYLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver une modification au contrat intervenu avec PERMAFIB INC., pour le remplacement de patinoires traditionnelles en bois par des patinoires de vinyle, pour un montant total de 2 885,93 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 42 353,52 \$, taxes incluses ;

DE se prévaloir de l'option prévue au contrat pour la saison 2020 et 2021 pour un montant total de 42 353,52 \$, taxes incluses, suivant les modifications apportées ;

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02-701-74-725 et 02-701-71-559.

2020-416

CONTRAT – OPTION – LA FOURNITURE ET L'ENTRETIEN D'UN ANNEAU DE GLACE ET LE DÉNEIGEMENT ET LE RAMASSAGE DES ORDURES DANS LE PARC VOYAGEUR

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
DE se prévaloir de l'option prévue au contrat intervenu avec 9042-0845 QUÉBEC INC., pour la fourniture et l'entretien d'un anneau de glace et le déneigement et le ramassage des ordures dans le parc Voyageur, pour un montant total 43 690,50 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-71-559, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15131 émis le 26 août 2020.

2020-417

REJETER UNE SOUMISSION – TRAVAUX RÉPÉTITIFS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DES PORTES DE GARAGE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé entre le 3 juin 2020 et le 22 juin 2020 pour les travaux répétitifs d'entretien et de réparation des portes de garage de la Ville de Pointe-Claire ;

ATTENDU QU'une seule firme a présenté une soumission pour ce projet ;

ATTENDU QUE cette firme n'a pas soumis la garantie de soumission exigée dans nos documents d'appel d'offres ;

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
DE rejeter la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour des travaux répétitifs d'entretien et de réparation des portes de garage de la Ville de Pointe-Claire ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-418

DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de septembre 2020, telle que préparée par M. Vincent Proulx, Directeur – ressources humaines est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-419

APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 8 SEPTEMBRE 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 8 septembre 2020, telle que signée par M. Robert-F. Weemaes, directeur général.

2020-420

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
DE lever la séance à 20 h 36.